

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

JUIN 2021
N° 269

LE PRINTEMPS DE
BOURGES
CRÉDIT MUTUEL

22 > 27 JUIN
2021

Dossier p 8>9

LE PRINTEMPS ARRIVE !

SOMMAIRE

QUARTIERS

4 5

Parkings en centre-ville

SÉCURITÉ

6

Nouvelle organisation
de la Police Municipale

CITOYENNETÉ

7

Élections

DOSSIER

8 9

Le Printemps de Bourges

JEUNESSE

10 11

L'été des jeunes

ENVIRONNEMENT

12

Semaine de l'alimentation

ANIMATIONS

13

La foire de Bourges

CULTURE

14 15

Bourges contemporain

SPORT

16 17

Le Tour de France

ASSOCIATIONS

18

TRIBUNES

19

PORTRAIT

20

Boris VEDEL



Le mois de mai a été riche en événements avec la réouverture des lieux culturels, des commerces et des restaurants, la célébration de la Journée de l'Europe et la signature de la convention d'occupation de la Maison de la Culture de Bourges

LES NOUVELLES DE BOURGES • JUIN 2021 • N° 269

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Martine Dubois/ Marylin Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 37 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO



SE RETROUVER, ENFIN...

L'air était frais ce mercredi 19 mai et les rafales de vent et de pluie ont balayé régulièrement les courageux attablés aux terrasses des cafés et restaurants mais les rayons de soleil ont vite établi leur quartier et les Berruyères et les Berruyers ont été nombreux à profiter de l'après-midi dans les rues de Bourges.

Au parc paysager comme autour du lac d'Auron, dans les rues piétonnes du Centre-ville, les sourires se lisaient dans les yeux des petits comme des grands. Une bouffée d'air revigorante, « un goût de liberté » comme l'ont affiché les commerçants de l'Office de Commerce et d'Artisanat de Bourges (OCAB) au sol de la rue Moyenne en lettres et couleurs vives.

La réouverture des commerces dits non essentiels, des terrasses de nos cafés et de nos restaurants, des lieux de culture (théâtres, musées, cinémas...) mais aussi la reprise des activités associatives sportives, culturelles... ont permis à Bourges comme partout en France à nos concitoyens de se retrouver, enfin...

Boire un café en terrasse, partager une salade ou un steak-frites avec ses collègues, un kebab entre potes de collègue ou de lycée, un goûter en famille, autant de petits plaisirs simples dont nous avons perdu l'habitude et qui nous avaient tant manqué cette dernière année.

L'émotion aussi retrouvée devant une peinture, en écoutant une mélodie au piano, en assistant à un spectacle de danse, en partageant un rire en commun devant une pièce de théâtre ou un film au cinéma... Les lieux culturels ont enfin réouvert leurs portes à un public qui attendait avec impatience de pouvoir revivre ces moments de vie en commun si précieux et si vitaux pour tout un chacun.

Cours de poterie, entraînement de foot, sortie au musée, visite guidée du quartier, randonnée pédestre, les activités associatives ont également repris leur cours quasi normal. C'est toute une vie associative que les bénévoles redémarrent après des confinements qui avaient mis sur pause leurs activités maintes fois reportées.

Par ces activités qui font la vie de nos villes et de nos quartiers, c'est finalement la vie en commun, la chaleur humaine de ces fragments de vie partagés que nous retrouvons avec une saveur inchangée.

Le goût de la vie ensemble,

Se retrouver, enfin...

Yann Galut

Maire de Bourges

PLUS DE 5 000 PLACES DE PARKING à moins de 5 minutes du centre-ville !

A BOURGES

+ 5000 PLACES DE PARKING A - DE 5 MIN DU CENTRE-VILLE



RDV EN TERRASSE ET CHEZ VOS COMMERÇANTS

Plan des parkings sur www.ville-bourges.fr



Plus de 5 000 places vous attendent à proximité immédiate du cœur de ville. Profitez-en pour faire vos courses, aller au restaurant ou boire un verre en terrasse !

Le 3 mai dernier, à l'occasion de la levée des bornes rue Moyenne, Yann Galut, Maire de Bourges s'exprimait en ces termes. « **Nous allons rendre aux Berruyers le centre-ville de Bourges. On peut continuer à venir dans le centre-ville avec plus de 5 000 places à moins de cinq minutes du centre-ville. Bourges n'est pas une exception. En France, toutes les villes comme Bourges piétonnisent. Nous allons trouver des solutions pour créer une ville plus accueillante, une ville plus accueillante, une ville où il fait bon vivre !** ».

Des parkings pratiques à utiliser

Les parkings à proximité du centre-ville sont faciles à utiliser. Ils sont tous à moins de cinq minutes du centre-ville. « **Un gros effort va être entrepris pour mieux faire connaître les parkings de la ville avec une importante campagne de communication en juin et à terme une nouvelle signalétique et une nouvelle dénomination des parkings** » souligne Hugo Lefelle, Maire-Adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme.

Près de 3 000 places de stationnement gratuites

Huit parkings en périphérie du centre-ville où près des boulevards offrent près de **3 000 places** de parkings. A cela, s'ajoute près de **2 000 places** de parkings payantes réparties sur onze parkings à proximité immédiate ou en centre-ville.

Deux heures gratuites pour faire ses courses en centre-ville !

Si vous souhaitez faire des courses, aller au restaurant, boire un verre en terrasse ou tout simplement profiter du centre-ville, les deux premières heures de stationnement sur les parkings ouvragés de la ville et sur le parking du centre commercial Avaricum sont gratuites.

Les bus gratuits le week-end

Avec la gratuité des bus le week-end, c'est une occasion de plus de se rendre en centre-ville facilement et rapidement. Pensez-y !

TRAVAUX

AÉROPORT

Stade Jean Brivot : réfection de l'éclairage des courts de tennis couverts
Rond-point Mamet et 1/2 giratoire Marcel Haegelen : réfection couche de roulement et renforcement chaussée

ASNIÈRES

Stade Jacques Rimbault : déconstruction des loges du 3e étage
MJC d'Asnières : réfection des plafonds et des luminaires de la salle d'activité

AURON PRADO

Patinoire : réhabilitation suite à sinistre

Ecole d'Auron : amélioration des bâtiments scolaires

Maison de santé du Prado : construction

Palais d'Auron : rénovation des sièges de la salle de spectacle (2e tranche)

Carré d'Auron : remplacement de la centrale incendie

CENTRE VILLE

Maison de la culture : construction

Ancienne école de musique : réfection partielle de la couverture en zinc

Place Rabelais : modification carrefour - aménagements cyclables : Plan Vélo

Intercommunal

Rue Porte jaune : mise en service de la borne amovible

Préparation du Printemps de Bourges

Place Cujas : mise en service d'un ciel de parapluies

Nuits Lumière : finalisation des parcours

Faucardage mécanique

Réparation piste d'athlétisme stade Alfred Depège

CHANCELLERIE

Gymnase Gustave Pailloux : remplacement des luminaires de la salle

EDOUARD VAILLANT

Halle Saint-Bonnet : réfection de la couverture et des frontons / amélioration de la sécurité incendie



Horaires des parkings souterrains

MAIRIE-CATHÉDRALE

• DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Du lundi au jeudi et le dimanche : 7h-minuit

Le vendredi et le samedi : 7h-minuit (jusqu'au 30 juin) et jusqu'à 2h à compter du 1^{er} juillet si le couvre-feu est supprimé

Fermeture à minuit durant le Printemps de Bourges

• DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS

Tous les jours : 7h-21h

HALLE SAINT-BONNET

Du lundi au samedi : 7h- 21h

Dimanche et jours fériés : 7h-14h

SAINT-FULGENT

Du lundi au samedi : 7h- 21h

Fermé les dimanches et jours fériés

Gratuité

Dimanche et jours fériés

12h à 14h les autres jours

De 19h à 9h : Hôtel Dieu et Cujas

Véhicules "propres"

Faucardage mécanique

GARE

Boulevard Gambetta : remise en place des séparateurs

Faucardage mécanique

GIBJONCS

Dépôt des jardiniers : construction de vestiaires

Mesure d'accompagnement accessibilité arrêt bus (4 vents - Hans Holbein)

PIGNOUX/SEMBAT/CHARLET

Route de Guerry : aménagement cyclable

PIJOLINS

Rue de Gionne : Plan Vélo Intercommunal mesure d'accompagnement

Résidence Rive du lac

VAL D'AURON

PRJ Val d'Auron : réfection des peintures de la structure y compris isolement

phonique de la salle de répétition

Fauchage du plan d'eau

Réalisation terrain de basket 3x3

Pose station de fitness base de loisirs

VAUVERT-PIERRELAY

Stade des grands Beauregards : réfection de la plateforme béton de l'entrée

ENSEMBLE DE LA VILLE

Entretien des avaloirs

Inspection télévisée des collecteurs d'eaux pluviales

Entretien de réseau par hydrocurage

Poursuite des aménagements cyclables



Lancement de LA POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ



LES MISSIONS RÉGLEMENTAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE

- Assurer le bon ordre qui a pour but de **prévenir les incidents lors des rassemblements**.
- Garantir la sécurité publique qui consiste à **assurer le repos des citoyens** en prévenant les bruits et les rassemblements nocturnes, les attroupements, les disputes et les rixes dans les rues.
- **Assurer la sécurité publique** qui englobe à la fois la **prévention des accidents, des calamités et des pollutions** tels que les incendies, les avalanches et les inondations ainsi que le danger résultant de la divagation des animaux ou du comportement des aliénés.
Elle vise également la **police des voies publiques** communales (circulation, limitation de vitesse, stationnement, édifices menaçant, ruines, etc).
- **Garantir la salubrité publique** qui regroupe les mesures en matière d'hygiène des personnes, des animaux et des choses.

La police municipale se réorganise avec pour objectifs majeurs la prévention et la proximité. Explications.

Compétence, écoute et proximité

Au contact permanent des habitants, la Police Municipale, doit être clairement définie et identifiée dans son rôle et ses missions. Elle s'appuie notamment sur une compétence professionnelle reconnue qui légitime son action quotidienne et sur une écoute et une proximité des agents avec les habitants qui favorisent le dialogue et la prévention. Elle doit être une police garante de la tranquillité publique en étant présente au quotidien aux côtés des Berruyères et des Berruyers.

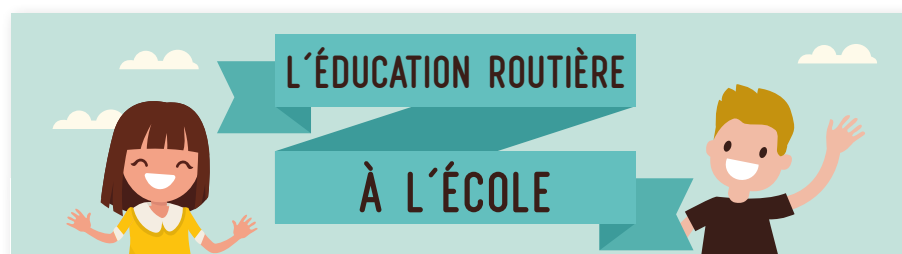
12 policiers municipaux supplémentaires

Dans ce cadre, la nouvelle équipe municipale a pris la décision de recruter douze policiers supplémentaires, actuellement en cours de recrutement et de créer deux postes de police au Val d'Auron et dans les quartiers du Nord de Bourges. Ces renforts vont permettre de renforcer le travail de terrain pour assurer la tranquillité publique des Berruyères et des Berruyers.

Une Police Municipale de prévention et de proximité

L'objectif est en effet de prioriser la Police Municipale de proximité qui sera extrêmement présente sur le terrain notamment à pied et en VTT.

« **Nous croyons beaucoup à cette présence humaine et visible sur le terrain** », précise, Mustapha Mousalli, Maire-adjoint chargé de la Sécurité, de l'Hygiène et de la Propreté Urbaine. La Police Municipale est aujourd'hui positionnée comme une police de prévention et de proximité. Elle doit être proche des citoyens sans renoncement à l'exercice de l'autorité. Elle doit également être respectée parce que respectueuse des codes de procédure et de déontologie et en maîtrise de sa communication verbale avec les usagers y compris dans des situations difficiles sur le terrain. Enfin, elle doit être garante d'un usage proportionnée de la force, lorsque les situations l'exigent.



DES ACTIONS DE PRÉVENTION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité de la Prévention de la Délinquance, le plan d'actions mis en place par la Ville de Bourges comprend un axe d'actions sur la prévention primaire auprès des écoles élémentaires et notamment la Sécurité Routière. Une équipe de trois agents de la Police Municipale se consacre ainsi à la sensibilisation des plus jeunes à travers le permis piéton et le passeport cycliste. Ils interviennent dans les classes et/ou accompagnent les instituteurs sur des mises en situation sur voie publique. Au-delà de sensibiliser les jeunes au Code de la Route, cette action de prévention favorise également la rencontre et les échanges entre les jeunes et les agents de la Police Municipale.

LE PERMIS PIÉTON adressé aux classes de CE2

Le Permis Piéton est ouvert à toutes les écoles élémentaires.

Année 2020/21 :
20 écoles participantes,
soit 628 élèves.

LE PASSEPORT CYCLISTE adressé aux classes de CM1

Le Passeport Cycliste est actuellement accessible pour 6 classes.

Ce chiffre augmentera à la rentrée 2021 puisqu'il sera disponible pour 10 classes.

Année 2020/21 :
7 classes participantes, soit 153 élèves.



20 & 27 JUIN 2021 ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES



DATES CLÉS DANS L'HISTOIRE DU DROIT DE VOTE

Élément déclencheur : la Révolution (1789)

- Constitution de 1791 : instauration du droit de vote

En quête de nouveaux droits

- 1848 et les événements révolutionnaires : Généralisation du suffrage masculin

Un droit pour tous !

- 1944 : Reconnaissance du droit de vote aux Femmes



Le vote est le premier mode d'action en démocratie !

ALLER VOTER C'EST :



Petit récap sur le département & la région

LE CONSEIL RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL QU'EST-CE QUE C'EST ?



Une assemblée délibérante (prise de décision)

Des conseillers élus au suffrage universel (tous les six ans)

Un président élu par des conseillers à la majorité absolue lors de la première réunion du conseil

Une commission permanente composée du président et des vice-présidents

Le saviez-vous ?

Depuis la Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) 7 août 2015 la Région est compétente pour :

Transports

- Transports routiers interurbains et scolaires
- Voirie

Lycées

- Construction, entretien et fonctionnement

Formation professionnelle

- Gestion de l'apprentissage et des formations en alternance

Aménagement du territoire et l'environnement

- Développement rural et urbain
- Plan régional pour la qualité de l'air

Développement économique

- Animation des pôles de compétitivité

Gestion des programmes européens

Le saviez-vous ?

Depuis la Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) 7 août 2015 le Département est compétent pour :

Solidarités et cohésion territoriale

- Enfance
- Personnes handicapées, âgées

Éducation Action culturelle, sportive...

- Collèges
- Musées
- Soutien aux actions culturelles, associations et clubs sportifs

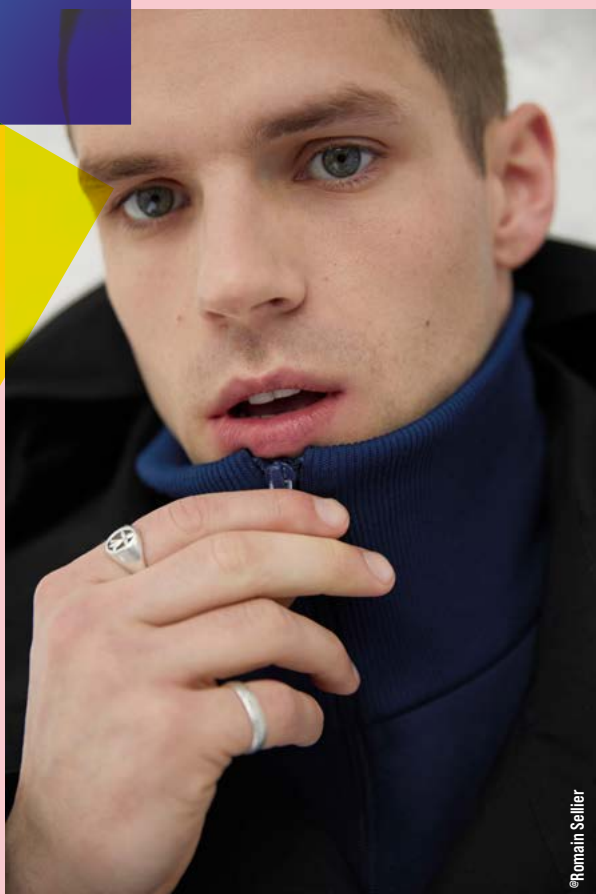
Aménagement, voirie et environnement

- Gestion de l'eau
- Voiries rurales et départementales



LE PRINTEMPS DE BOURGES EST... VRAIMENT DE RETOUR !

Du mardi 22 au dimanche 27 juin,
le 45^e Printemps de Bourges accueillera plus
de **soixante-dix artistes** de la scène nationale et
internationale. Le retour (bienvenu) du spectacle
vivant pour tous.



© Romain Sellier



© Nathaniel-Goldberg



Il y aura eu le temps des questionnements, celui des incertitudes, le report de mai à juin... mais la chose est désormais entendue ! Le Printemps de Bourges, 45^e du nom, aura bien lieu du 22 au 27 juin prochains. Pour répondre aux défis et réglementations sanitaires liés à la Covid-19, les organisateurs ont dû opter pour un PDB revisité. Ainsi, les festivaliers vont retrouver « leur » festival en mode démultiplié, avec une jauge d'accueil maximale limitée à 1 000 personnes, permettant un accès libre aux spectacles. Rendez-vous est donc pris **dans six lieux emblématiques de Bourges** – **Le Palais d'Auron devenu pour l'occasion Palais Royal !, le Théâtre Jacques Cœur, le Palais Jacques Cœur, l'auditorium du Conservatoire de musique et de danse de Bourges, la cathédrale Saint-Étienne, l'Abbaye de Noirlac.**

Côté programmation, tous les courants artistiques, toutes les audaces, tous les imaginaires musicaux, de l'artiste reconnu au talent repéré ou en devenir, seront largement représentés. **Rock, chanson française, pop, électro pop, rap...** mais aussi performance de danse figurent, plus que jamais, à l'affiche de cette 45^e édition. Soit autant d'occasions à reprendre le(s) chemin(s) de la liberté musicale !

Comme toujours, la part belle sera faite à la création avec **trois rendez-vous exceptionnels**, respectivement au Théâtre Jacques Cœur, à la cathédrale Saint-Étienne et à l'Abbaye de Noirlac : **« I feel for you » de Jeanne Added en hommage à Prince : « Glory Dummy » avec Lou Doillon, Sandra Nkaké, Victor Solf et Malik Djoudi (INOUI'S 2018),** sous la direction de Yan Wagner et Uèle Lamore, pour un retour sur **« Dummy »**, le mythique premier

P.B

21

EN CHIFFRES

- 6 LIEUX
- + DE 70 ARTISTES
- 33 ARTISTES
« RÉVÉLATIONS » INOUÏS
- 3 CRÉATIONS



ET TOUJOURS « LES INOUÏS » !

Depuis trente-six ans, « Les inOUÏS » participe au développement et à la professionnalisation de projets artistiques émergents, offrant la possibilité aux artistes de rencontrer professionnels et publics. Réseau Printemps via ses vingt-huit antennes territoriales et francophones, « explore » le territoire pour dénicher des « pépites » et des singularités, potentiels « grands noms » de la scène de demain. La sélection 2021 lève le voile sur trente-trois artistes aux univers artistiques déjà bien affirmés, à la sincérité à fleur de peau. À la fois déterminés et fragiles, ils se révèlent « lanceurs d'alerte » et résolument insouciant. Après plus d'une année de « mise en sommeil », la relève créatrice a soif de se faire connaître et de vivre la joie de la scène... avec le soutien indéfectible du Printemps !

album de Portishead ; enfin, **le set d'Ayo avec en ouverture le rap de Obi**, réfugié Nigérian, conteur de sa « migration positive ».

Parmi les artistes attendus pour cette édition d'été (!), **Alain Souchon, Philippe Katherine, Catherine Ringer, Yseult, La Grande Sophie, Ben Mazué...** On le pressent déjà, les retrouvailles – des deux côtés de la scène – promettent d'être belles ! Pleines de souffle, d'envie, d'émotions et de liberté retrouvée.

INFOS / PROGRAMMATION SUR
WWW.PRINTEMPS-BOURGES.COM

CENTRES DE LOISIRS ET CATSS : vive les vacances !

L'été approche et nos enfants ont besoin plus que jamais de se distraire afin de retrouver le plaisir de jouer et partager de bons moments ensemble. Le service des Loisirs Educatifs de la Ville de Bourges met en place, dans le respect des règles sanitaires, un programme d'animations pour les vacances du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août 2021.

LES CENTRES DE LOISIRS

Les trois centres de loisirs assureront un **accueil à la journée ou à la ½ journée**,

> **Le centre de loisirs des Bouloises** est une structure spécifique à la tranche d'âge **maternelle**. Chemin Tortiot / 02 48 50 52 06

> **Le centre de loisirs de la Rottée**, situé en sortie de ville, implanté sur la hauteur du Val d'Auron, proche du plan d'eau, est destiné **aux enfants du CP à 9 ans**. 11 rue de la Rottée / 02 48 20 18 60

> **Le centre de loisirs des Millains**, en plein cœur de la forêt domaniale de St Eloy de Gy, accueille **les jeunes âgés de 10 à 15 ans**. Bourgneuf à Saint Eloy de Gy / 02 48 25 41 71

Les jeunes pourront également participer à des activités à thème se déroulant sur une semaine ; ces semaines spécifiques se dérouleront à la journée ou à la ½ journée pour un groupe de 8 à 12 jeunes. Les inscriptions auront lieu directement sur le centre.

TRANSPORTS :

Chaque jour des circuits de cars desserviront les différents quartiers de la ville afin de conduire les enfants jusqu'à leur centre de loisirs.

Un accueil avant et après centre sera organisé dès 7h30 et jusqu'à 18h30 (service payant).

Il sera également possible d'accompagner les enfants sur le centre de loisirs des Bouloises et de la Rottée à partir de 8h30 ou 13h30 et de venir les prendre en charge soit de 12h à 12h30 soit de 16h30 à 18h.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS EN CENTRES DE LOISIRS

Toute fréquentation en centre de loisirs oblige les familles à inscrire leur(s) enfant(s) et à procéder à des réservations.

Les réservations pouvant être faites à partir du lundi 7 juin 2021.

Il sera possible de réserver les places au minimum 48 heures avant le jour de fréquentation prévu.

Les réservations sont obligatoires et sont satisfaites dans la limite des places disponibles.

Ce système permet d'améliorer le fonctionnement des centres de loisirs, la qualité des services proposés et de renforcer la disponibilité des animateurs.

Selon l'évolution de la crise sanitaire, des modifications aux modalités habituelles de fonctionnement pourraient être apportées afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre d'enfants et de jeunes dans des conditions sanitaires adéquates.

LE CATSS

(Centre d'Activités Techniques, Sportives et Scientifiques)

Situé au Val d'Auron, ce centre accueille les jeunes de 10 à 18 ans, durant l'été.

Cette structure particulière propose un programme d'activités adaptées aux goûts et aux capacités des préadolescents et adolescents, sous forme de stages de découverte et d'initiation dans des domaines différents, tels que : les arts culinaires - les arts créatifs - les arts du spectacle - les sports - les activités techniques et scientifiques - les jeux.

Ces différentes activités se déroulent sur une semaine en ½ journée ou en journée complète, soit sur place, soit dans des lieux spécifiques (gymnase...).

Le programme d'activités est élaboré différemment selon les demandes des jeunes, les fréquentations des séjours précédents... il pourra être consulté sur le site de la Ville de Bourges (www.ville-bourges.fr, rubrique à tout âge - jeunesse - CATSS)

Les jeunes, qu'ils participent à des activités en ½ journée ou à la journée complète, auront la possibilité de se restaurer sur place.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS AUX STAGES DU CATSS

Les inscriptions CATSS débuteront le lundi 1^{er} juin 2021.



Des modifications aux modalités de fonctionnement pourraient être apportées selon l'évolution de la crise sanitaire et les protocoles en vigueur.

UN ÉTÉ À BOURGES POUR les jeunes de 11 et 17 ans

Du 12 juillet au 28 août, le Service Jeunesse de la Ville de Bourges met tout en œuvre pour proposer des activités sportives, culturelles, éducatives, de bien-être et de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans.

LES LIEUX D'ANIMATIONS :

Les équipes d'animateurs seront présents dans différents lieux de la ville pour proposer des activités durant tout l'été, du lundi au vendredi selon un calendrier défini.

PRJ Val d'Auron - Chancellerie - Aéroport - Pressavois

Jardin de l'Archevêché - Parc Paysager des Gibjoncs - Plaine du Moulon -
Jardin des Prés Fichaux - Plage du Val d'Auron

* En cas de mauvaises conditions météorologiques : les activités seront déplacées au sein des Points Rencontres Jeunes.

A la mi-juin, vous pourrez télécharger la plaquette détaillée de la programmation d'activités jeunesse sur le site de la ville

ENVIE D'EN SAVOIR + ?

> PRJ Chancellerie : Rue Louise Michel, Bourges - 02 48 70 74 87

> PRJ Pressavois : Rue Théophile Gauthier, Bourges - 02 48 70 26 13

> PRJ Val d'Auron : 130 route de Lazenay, Bourges - 02 48 20 68 63

> PRJ Aéroport : Avenue de Rolland Garros, Bourges - 02 48 20 01 87

Service jeunesse de la Ville de Bourges : 02 48 57 83 31

Suivez l'actualité jeunesse sur notre page Facebook "jeunesse bourges"

LES MARDIS VTT tous les mardis de l'été de 8h à 16h :

INSCRIPTIONS GRATUITES OBLIGATOIRES - PLACES LIMITÉES

L'ensemble du matériel (VTT, casque, chasuble de sécurité routière) est fourni par le service jeunesse

Le parcours est adapté en fonction de l'âge et la capacité physique du groupe

LES MERCREDIS BIEN-ÊTRE tous les mercredis de l'été :

INSCRIPTIONS GRATUITES OBLIGATOIRES - PLACES LIMITÉES

Un panel d'activités est proposé sur les mercredis et sur les différents lieux d'animations

Exemples : Sophrologie, socio esthétique, yoga, relaxation ...

LES JEUDIS SPORTIFS tous les jeudis de l'été :

INSCRIPTIONS GRATUITES OBLIGATOIRES - PLACES LIMITÉES

Un panel d'activités est proposé sur les jeudis et sur les différents lieux d'animations

Exemples : Zumba, renforcement musculaire (Poids de Corps), running, Abdos fessiers, ultimate, basketball, football ...

LES VENDREDIS PÊCHE tous les vendredis de l'été de 7h à 13h :

INSCRIPTIONS GRATUITES OBLIGATOIRES - PLACES LIMITÉES

L'encadrement s'effectue avec la Fédération départementale de Pêche du Cher avec l'initiation à différentes techniques de pêche sur différents sites naturels.

Le transport et le prêt de matériel est assuré par le service jeunesse et la fédération

Un programme de sorties attractives avec inscriptions payantes obligatoires (programme non communiqué à la date d'impression de notre journal) - Places Limitées

*sorties payantes dont le tarif est selon le quotient familial - places limitées - inscription obligatoire

Ex : le PAL, Karting, Parc Aventure KOEZIO, Accrobranches et Aquaplouf à Sidiailles, Zoo de Beauval, Télési à Pouligny Notre Dame



UN ANIMAL, c'est pour la vie !



La Ville de Bourges s'associe à la journée mondiale contre l'abandon des animaux domestiques, le samedi 26 juin. Une opération de sensibilisation pour agir contre cette injustice faite à nos compagnons à quatre pattes à laquelle la municipalité de Bourges accorde toute son importance.

Bien qu'il n'y ait pas de statistiques officielles, l'Etat français estime que 100 000 animaux domestiques sont abandonnés chaque année. Et 60 % des abandons se font pendant la période des départs en vacances... Pourtant l'abandon d'animaux est considéré comme un acte de cruauté, au même titre que la maltraitance animale. C'est un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Adopter un animal : un acte réfléchi

Prendre la responsabilité d'un animal, ce n'est pas une décision à prendre à la légère. Adopter un animal de compagnie est un engagement sur le long terme. Et parfois, un « bébé animal trop mignon » peut devenir un animal imposant et encombrant.

Alors, avant de craquer pour une petite bête, posez-vous ces questions :

Pourrez-vous assurer son bien-être ? Un animal, il faut le sortir, jouer avec, le nourrir, l'éduquer, le soigner, etc. Cela demande du temps, de l'espace et beaucoup d'amour.

Avez-vous les capacités matérielles et financières ? S'occuper d'un animal, ça peut coûter cher. A titre d'exemple, la nourriture et l'entretien courant d'un chien coûtent entre 500 et 1 000 euros par an. À cela, peuvent s'ajouter des imprévus, comme de la chirurgie vétérinaire, une évaluation comportementale ou encore le traitement d'une maladie à vie.

Que ferez-vous de lui pendant les vacances ? Il n'est pas question d'abandonner votre nouveau compagnon à quatre pattes dès que les vacances arrivent. Si vous ne pouvez pas l'emmener avec vous, des solutions existent comme le faire garder par un proche, le mettre dans une pension, le confier à une famille d'accueil, faire appel à un « pet sitter » pour des visites à domicile.

Que faire si je dois VRAIMENT m'en séparer ?

Parfois, les aléas de la vie font que certains propriétaires se retrouvent contraints d'abandonner leur animal. S'il n'y a personne dans l'entourage qui peut l'adopter, il est alors essentiel de le confier à un refuge.

Ne l'abandonnez pas au bord d'une route ! Evitez-lui le traumatisme de l'abandon, l'errance, la faim et la violence.

Recueilli dans un refuge, l'animal sera pris en charge : identifié, stérilisé, vacciné, soigné, éduqué et sociabilisé. Et il pourra enfin être proposé à l'adoption, pour lui permettre de retrouver une famille aimante.



PROMENER SON CHIEN SUR L'ESPACE PUBLIC

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics, au sein des espaces publics et sur la voie publique selon l'arrêté municipal du 7 février 1990. Leur accès est interdit dans les aires de jeux. Les propriétaires des chiens non tenus en laisse risquent une amende de 11 à 38 euros.

LE BIEN-ÊTRE DE MA PLANÈTE passe par mon assiette !

L'opération « Conso consciente » : du 19 au 26 juin 2021 à Bourges

Du 19 au 26 juin, retrouvez l'opération « Conso Consciente » avec notamment la publication d'une recette par jour sur les réseaux sociaux de la Ville de Bourges et composez votre menu 100 % de saison ! Une campagne de sensibilisation sera également menée sur les marchés de la ville avec la distribution de flyers sur les produits de saison et bien d'autres surprises annoncées prochainement sur le site internet de la ville...

L'alimentation est un des principaux leviers de la transition écologique. C'est en partant de ce constat que la Ville de Bourges a créé l'opération « Conso Consciente », pour promouvoir l'alimentation responsable. D'ailleurs, l'O.N.U. a fait de 2021, l'année internationale des fruits et légumes.

Cuisiner des produits de saison !

Respecter la saisonnalité des produits, cuisiner de bons légumes cueillis à maturité, c'est réapprendre que les

produits frais ne sont pas naturellement disponibles toute l'année. Ceci est valable également pour les poissons, dont la pêche durable s'attache à respecter les périodes de reproduction et de déplacements des différentes espèces.

Plus économiques, plus savoureux, meilleurs pour la santé et pour l'environnement, les produits de saison ont tout bon !





Le bien-être de ma planète passe par mon assiette



MANGEZ • CUISINEZ • PRÉSERVEZ

Du 19 au 26 juin 2021
Tous nos conseils pour mieux consommer

VILLE DE BOURGES OFFICIEL VILLE DE BOURGES




LA FOIRE DE BOURGES

du 10 au 14 juin 2021



Informations pratiques

Horaires d'ouverture :

La Foire est ouverte du jeudi 10 au lundi 14 juin selon les horaires suivants :

du jeudi au dimanche de 10h à 20h et lundi de 10h à 18h

Nocturne le vendredi 11 juin jusqu'à 22h

Entrée gratuite

Jouez avec Delalande Voyages pour gagner un court séjour en Italie !

Delalande Voyages, exposant fidèle et partenaire de la Foire de Bourges, vous propose de gagner un court séjour pour 2 personnes à Florence ou à Rome. Si vous gagnez, c'est vous qui choisirez votre ville de destination parmi les deux (plus de détails dans le règlement du jeu disponible sur simple demande à l'accueil de la Foire).

Pour jouer, il vous suffit de glisser un bulletin dans l'urne située sur le stand de France-Italie (Village italien - Pavillon d'Auron). Merci de prévoir votre propre stylo pour jouer.

Tirage au sort le lundi 14 juin à 17h

La Foire de Bourges est de retour sous le signe de la joie de vivre aux couleurs de l'Italie !

Après l'annonce des différentes étapes de réouverture, la Direction de Jeanne & Louis Productions, société organisatrice de la Foire, a décidé de maintenir cette édition 2021 aux dates initialement prévues, soit du jeudi 10 au lundi 14 juin. Tous ces efforts auraient été vains sans la confiance que leur ont accordée plus de 150 exposants qui, tous, attendaient avec impatience de remettre en route leur activité ou leur entreprise. Autour de ces nombreux exposants, de multiples animations, autour du thème de l'Italie ou pas, sont prévues au programme, le week-end surtout, afin d'apporter à cette manifestation une touche de joie de vivre et de légèreté.

Pour autant, l'équipe de Jeanne & Louis Productions n'oublie pas, et invite le public à ne pas l'oublier non plus, que la crise sanitaire est toujours présente et que les gestes barrières ne doivent en aucun cas être oubliés.

C'est pourquoi l'organisation de cette Foire 2021 se fera dans le respect de toutes les mesures sanitaires en vigueur à partir du 9 juin.

Au cœur d'un village, tout le charme italien vous attend...

C'est au Pavillon d'Auron, dans le Hall A, que l'Italie sera surtout mise en lumière par la présence d'un joli Village typique, coloré, accueillant, dans lequel vous découvrirez tout l'univers symbolique et varié de la péninsule italienne : Venise, la Commedia dell'Arte, les automobiles mythiques italiennes, l'art du cinéma italien... sans oublier toutes les échoppes colorées dans lesquelles vous trouverez les produits gastronomiques que nous aimons tant : fromages, charcuterie, vins, café, produits à base de truffe, prosecco... et aussi verre de Murano et masques de Venise. Sans oublier la présence de l'association « France-Italie du Cher », partenaire précieux de cette Foire 2021.

Le restaurant italien sera, lui, installé au cœur du Village Gourmand.

Sur un air de fête !

De nombreuses animations, italiennes ou pas, musicales ou pas, pour adultes et enfants participeront à l'ambiance festive et conviviale de cette édition 2021 : chansons italiennes, costumes vénitiens, atelier de création de marionnettes et masques de Venise, exposition de véhicules mythiques italiennes, carrousel, girafe géante, caravane photo'mobile, sculpteur de ballons, simulateur de F1... le choix est large et intergénérationnel !

Et bien sûr, faites une pause, midi ou soir, dans l'un des restaurants : italien, auvergnat ou marocain.

Programme complet à retrouver sur www.foire-bourges.com

Du 1^{er} juillet au 4 septembre

Bourges, la ville des Nuits Lumière

D'une rue à l'autre, guidé par le bleu des lanternes des Nuits Lumière, vous pourrez bientôt profiter à votre rythme et vous attarder sur maints petits détails qui, de porches en façades, vous dévoileront toute la richesse architecturale du cœur de la ville ancienne... Cette ambiance bleue, unique en France offre au promeneur un cadre de visite exceptionnel. Pour l'édition 2021, des nouveautés et bien des surprises vous attendent le long de ce parcours-spectacle libre et gratuit. (Détails et plan du circuit dans notre prochain numéro).

*les Nuits lumière auront également lieu dans le cadre des journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre.





© Olivier-Deroziere

MAISON DE LA CULTURE : inauguration en septembre !

La signature de la convention d'occupation de la Maison de la Culture avec la Ville de Bourges marque une nouvelle étape avant l'inauguration officielle de l'établissement en septembre prochain. Plus spacieuse, plus moderne, elle pourra accueillir des spectacles de très haut niveau et conserve son label de Scène Nationale.

Le 11 mai dernier, Yann Galut, Maire de Bourges, et Georges Buisson, président de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) se sont réunis pour concrétiser sa mise en route - la Ville, étant propriétaire du bâtiment situé place Séraucourt, et l'EPCC, l'occupant. Cette convention permet donc de définir les obligations du propriétaire et de l'occupant quant à l'entretien du bâtiment ainsi que les activités qui s'y déroulent. A cette occasion et avec émotion Olivier Atlan, Directeur de la Maison de la Culture a rappelé le caractère exceptionnel de ce nouvel équipement pour la Ville de Bourges. « La Maison de la Culture - Scène nationale a pour vocation d'inscrire ses activités sur le plan local (Bourges et agglomération), départemental, régional, national, et même européen » souligne-t-il. Une ambition partagée par la Ville de Bourges que défend Yannick Bedin, maire-adjoint délégué à la Culture. « La volonté de cette Maison de la Culture est d'offrir à la population les meilleurs spectacles sur son territoire sans avoir à se rendre sur Paris ou dans de grandes métropoles. C'est un équipement très prometteur et fondamental pour un accès plus large à la culture ».

Des animations gratuites et des projets participatifs

Cette étape est la dernière avant l'ouverture au public mi-septembre. Un événement préparé avec soin et discrétion. « D'habitude, nous présentons la saison en juin, mais exceptionnellement nous l'annoncerons en septembre ajoute Olivier Atlan. Nous dévoilerons quelques noms en juillet mais nous tenons à garder la surprise... L'inauguration prendra une dimension nationale. Des animations, gratuites, dans toute la ville, seront proposées pendant un mois ! Notre désir est de faire de ce lieu un espace de rencontre et de vie 7j/7 entre le cinéma, le restaurant, les salles de spectacles... C'est pourquoi nous allons proposer cette inauguration sur un mode participatif, ouvert à toute la population et marquer les esprits ».

Derniers aménagements pendant l'été

En attendant, le personnel administratif commence à prendre possession des lieux. « Le cinéma, boulevard Clémenceau continue de fonctionner jusqu'au 21 juin. Depuis

quelques jours, le personnel s'installe et prend ses marques, confie Olivier Atlan. La grande et la petite salle de spectacles ainsi que le restaurant, le hall d'accueil, la salle de cinéma sont en cours de finition mais les bureaux, les loges et les locaux techniques sont terminés. L'été sera occupé par les techniciens qui se familiariseront avec tous les équipements scéniques pour être prêt pour les premiers spectacles. C'est l'aboutissement d'un long travail et le début d'une nouvelle aventure... ».

1% ARTISTIQUE : de l'art sur les toits de la culture

Créé dans le but de soutenir les artistes et de sensibiliser le public à l'art, le dispositif du 1% artistique est mis en œuvre pour toutes constructions immobilières publiques dédiées à la création, à la production et à la diffusion artistique. C'est le cas de la nouvelle Maison de la Culture où la Ville a voulu que sa création artistique s'inscrive en cohérence avec l'aménagement d'une liaison douce entre le centre-ville, la nouvelle McB et le Château d'Eau-Château d'Art. L'artiste Olivier Leroi a été retenu pour ce projet. « Son œuvre est surprenante, explique Yannick Bedin, maire-adjoint délégué à la Culture. Il y associe plusieurs lieux et temporalités - des lieux situés place Séraucourt avec 3 « apparitions » taille réelle placées sur les toits de chacun d'eux, pour inviter à lever le regard et attirer l'attention. Une biche sur la future Maison de la Culture qui a plutôt une énergie féminine, un cerf sur l'ancien bâtiment et son énergie masculine, un mouton de Jacob sur le Château d'Eau qui fait le lien avec le Muséum à proximité ». Mais l'œuvre comprend aussi d'autres éléments : une « forêt associée » dans les environs de Bourges à Alligny, qui accueillera des échanges verbaux ou créatifs, du 12 juin au 10 juillet, retranscrits dans un livre-souvenir.

Programme complet sur www.ville-bourges.fr



LES « 31 »

Éric Astoul, Isabelle Audouard, Fabien Boitard, Florence Chevallier, Matéo Clausse, Ophélie Derely, Sandrine Fallet, Wan-Ting Fu, Machiko Hagiwara, Mia Jensen, Nicolas Juillard, Anne-Marie Kelecom, Labbrigitte, Jacques Laroussinie, Ingrid Luche, Étienne Maignant / Grégoire Messeri, Marylène Millérioux, Gwenaëlle Montigné, Émile Parchemin, Nadia Pasquer, Lucien Petit, Lucie Pillon, Hervé Rousseau, Bettina Samson, Mathilde Sauce, Georges Sybesma, Laure Tixier, Maxime Touratier, Maud Vareillaud-Bouzzine, David Whitehead.

BOURGES CONTEMPORAIN, Saison II

À partir du samedi 12 juin, Bourges Contemporain #2, investit la ville avec une programmation associant patrimoine, art contemporain, savoir-faire et recherches actuelles. Premier temps fort, l'exposition collective HABITER, au Château d'Eau - Château d'Art.

L'évènement Bourges Contemporain est de retour ! Et après la période « d'enfermement » lié à la Covid-19, cette deuxième édition sera plus que jamais, celle des retrouvailles... avec la création et les artistes. Pour rappel, Bourges Contemporain, parcours d'art contemporain à Bourges et en région, est organisé par l'association l'Antre Peaux et l'École nationale supérieure d'art de Bourges, en lien avec des structures locales et avec la collaboration de la Ville de Bourges. Tout au long de l'été et jusqu'au 19 septembre, de nombreux rendez-vous - expositions, soirées arts et sciences, spectacle de jonglage, ateliers - seront proposés en divers lieux de Bourges (galeries d'art contemporain, musées, Transpalette Centre d'art, établissements scolaires, sites patrimoniaux...) et dans des communes limitrophes. Côté programmations, elles se croiseront et se répondront au travers d'arguments artistiques et/ou de thématiques liant patrimoine, art contemporain, savoir-faire et recherches.

HABITER... relier la céramique aux autres arts visuels

Premier temps fort de cette édition 2021, l'exposition collective HABITER, au Château d'Eau - Château d'Art. Le thème Habiter est à comprendre dans sa signification la plus large : on loge dans une habitation, on habite dans un environnement végétal, minéral, naturel, artificiel à la campagne, en ville... on est habité par une réflexion, une idée, une envie de se projeter... Trente-et-un artistes (*) - principalement en duo alors qu'ils ne se connaissaient pas - s'appliquent ici à relier la céramique aux autres arts visuels. Le dialogue, la porosité, les analogies et les affinités entre les arts visuels et les savoir-faire s'imposent, renforcées par l'architecture du lieu. Cette association des artistes aux pratiques diverses et multiples à des artistes céramistes, constitue l'attrait particulier et original d'HABITER. La céramique, partout présente, interagit dès lors avec le dessin, la peinture, la photographie, la sculpture, le design, la maquette, l'art numérique, le son ou l'installation... Une invitation à voyager depuis le corps que l'on habite, que l'on habille à celui du territoire, du paysage que l'on parcourt, sans oublier celui de la fiction.

(*) - formés par l'ENSA-Bourges, ou issus de l'Association Céramique La Borne ou invités des résidences du Centre céramique contemporaine La Borne.

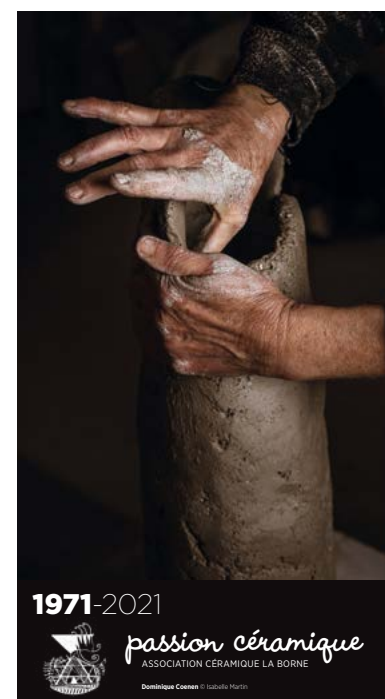
PROGRAMME COMPLET DE BOURGES CONTEMPORAIN II, du samedi 12 juin au dimanche 19 septembre sur <https://antrepeaux.net/bourges-contemporain-2021/>

Accès gratuit aux expositions et ateliers (ouverts à tous)

50 ANS, 50 PHOTOS

L'Association Céramique La Borne a 50 ans. À cette occasion, en écho avec l'exposition « Habiter » au Château-d'eau-Château d'art et dans le cadre de Bourges Contemporain, l'exposition « 1971-2021: Passion Céramique » de la photographe Isabelle Martin, dévoile à travers 50 clichés, les gestes de création, des vues d'ateliers, de cuissons et d'effets de matière. Un « parcours » artistique à découvrir cet été, à ciel ouvert, sur les places Cujas, Louis-XI, Simone-Veil et sur les grilles du Jardin de l'Archevêché (côté place Étienne-Dolet).

L'accès est libre et gratuit.



Yannick BEDIN,
maire-adjoint à la Culture

« Après la période particulière que nous venons de vivre, Bourges Contemporain #2 va être le « moment » phare pour retrouver la création artistique, dans toute sa diversité, dans le centre-ville et les quartiers de Bourges ainsi que dans des communes rurales de notre territoire. Cet évènement unique est aussi une valorisation du travail de jeunes artistes, à la sortie de l'école, avec l'opportunité formidable de leur offrir un espace dans la ville. Bien sûr, cette deuxième édition revêt un caractère particulier en raison de cette année « blanche » qui a aussi mis à mal, les arts... Et quoi de plus enrichissant et de plus enthousiasmant que de découvrir la recherche et le cheminement créatif d'artistes, confirmés ou en devenir, grâce à des installations, des expositions, accessibles à tous, gratuitement ! Et la mairie de Bourges se doit de porter cet élan vers l'expression artistique contemporaine, pour le plus grand nombre. »

LE TOUR DE FRANCE

au cœur de Bourges



Le 2 Juillet, la septième étape de la « Grande Boucle » va traverser la ville. Une journée mémorable.

Ces dernières années, le Tour de France a fait des incursions remarquables dans le département, notamment du côté de Saint-Amand qui a reçu la Grande Boucle à trois occasions, en 2001, 2008, 2013. Notre ville s'est rapprochée ces derniers temps d'ASO (la société organisatrice). Et les efforts ont payé puisque Bourges a accueilli un départ d'une étape de Paris-Nice. Autant dire qu'un jour ou l'autre, Bourges sera comme Vierzon, une ville étape - la « Course au soleil » étant devenue un passage incontournable pour espérer recevoir le départ ou l'arrivée d'une étape du Tour.

Départ de Vierzon le 2 juillet

Le 2 juillet prochain, cet honneur ira du reste à la seconde ville du Cher, Vierzon, départ de la 7^e étape, qui conduira les coureurs très loin, jusqu'au Creusot (248 km). Le 2 juillet, depuis Vierzon, la course fera la part belle au département. Une vingtaine de communes seront traversées : Foëcy, Mehun, la Chapelle, Bourges, Saint-Germain-du-Puy, Baugy, Mornay-Berry, Saint-Hilaire de Gondilly pour aller jusqu'à l'extrémité à Jouet sur l'Aubois, puis Cours-les-Barres avant de traverser la Loire pour aller dans la Nièvre à Fourchambault.

Le Tour de France à travers Bourges

Dans sa première partie, donc, la course va aller au cœur de Bourges. Venant de la Porte de La Chapelle-Saint-Ursin, puis de la route de la Chapelle, elle débouchera rue Jean-Jacques Rousseau jusqu'au Pont d'Auron. Elle empruntera les boulevards Auron et Lamarck et remontera la rampe Marceau. Elle passera ensuite rue des Hémerettes, avenue Eugène Brisson, puis boulevard de Strasbourg, pour aller place Malus. Elle continuera par l'avenue Ernest Renan, le carrefour de Pignoux, la chaussée de Chappe et enfin la route de La Charité.

UN SEUL DÉPART mais plusieurs passages

Paradoxalement, le Tour n'est pas venu très souvent à Bourges, la ville se situant trop près ou trop loin de Paris, selon les éditions.

Elle ne compte d'ailleurs qu'un seul départ d'étape le 21 juillet 1973. Cette année-là, l'Espagnol Luis Ocaña allait brillamment s'imposer. Déception pour les Berruyers qui se pressaient place Séraucourt, il manquait leur « choucou », Raymond Poulidor, qui victime d'une chute, dans la 13^e étape avait dû abandonner. La caravane allait s'éloigner en direction de Saint-Doulchard, Vouzeron, Neuvy pour arriver à Rambouillet où le Britannique Barry Hoban s'imposait.

La préfecture du Cher allait aussi, accueillir quelques passages. En 1964, on était en plein duel franco-français, Anquetil-Poulidor. L'étape Clermont-Orléans (311 km) du 13 juillet venant par l'avenue de Dun, traversa la ville. Jean Stablinski devait s'imposer à Orléans et Jacques Anquetil gagner cette édition, devant... Raymond Poulidor !

Trois ans plus tard, le 22 juillet, la 21^e étape traversait encore Bourges. Les coureurs partis de Clermont rejoignaient

Bien sûr on attend une foule énorme, malgré l'heure assez matinale. La caravane passera en effet sur le coup des dix heures et les coureurs avant midi !

Il faudra arriver tôt car les mesures de sécurité seront drastiques. Une heure et demie avant le passage, toute circulation sur le parcours et dans les rues à proximité, sera interdite. La traversée du parcours sera interdite 1 heure avant le passage de la caravane, à voiture, à vélo et même à pied. Il est donc important pour les usagers de consulter les différents arrêtés.

Côté animations, elles seront divulguées dans les jours qui viennent. Elles se feront sous l'égide de la ville mais aussi du conseil départemental qui a fait appel à Signature-Frissons.

Un 2 juillet mémorable qui restera à coup sûr gravé dans les mémoires, en attendant, un jour, un départ ou une arrivée d'étape que la ville espère depuis 1973 !



Fontainebeau. Une sacrée balade de 359 km enlevée par Paul Lemeteyer de l'équipe de France équipier du vainqueur au général, Roger Pingon.

Plus loin encore, en 1953 venant de Montluçon, la dernière étape traversait notre ville direction Paris (328 km). C'était l'année de la première victoire de Louison Bobet. Trois ans plus tard, la 43^e édition avait une saveur toute particulière avec la victoire surprise de Roger Walkowiak un gars peu connu du grand public, né à Montluçon (sa maman était originaire de Préverange) qui fit son apprentissage de mécano à Culan. Walko était arrivé en jaune dans sa bonne ville, de Montluçon, Il en repartait le lendemain après un accueil triomphal. Autant dire qu'à Bourges, il fut chaudement applaudi du côté de la Rampe Saint-Paul, dans cette dernière étape courue le 28 juillet. L'italien Nencini gagna l'étape à Paris. Roger Walkowiak qui appartenait à l'équipe régionale Centre Nord-est fut l'étonnant lauréat de cette Grande Boucle, au nez et à la barbe des ténors des équipes nationales.

INFOS PRATIQUES

- **9h53** : entrée dans Bourges de la **caravane publicitaire**.
- **Entre 11h49 et 11h53** : passage des coureurs.
- La circulation sera interrompue dans les rues proches du parcours du Tour de France dès 8h30 et rouvrira dans les minutes qui suivent le passage des coureurs.
- Le stationnement des véhicules sera interdit le long du parcours.
- La traversée du circuit par les piétons et les cyclistes sera autorisée 1h avant le passage de la caravane. Après 8h53, le circuit ne pourra plus être traversé jusqu'au passage de la voiture-balai.
- **Aucun bus ne circulera entre 8h30 et 12h30**, toutes les lignes sont impactées.



BOURGES FOOT 18 officiellement créé

Aller déposer les statuts en préfecture, l'affaire n'était pas anodine. Jeudi 29 avril, les dirigeants du Bourges Foot 18, accompagnés du maire, Yann Galut ont effectué, avec un évident plaisir, cette mission. Désormais, les deux co-présidents, veulent aller vite pour mener à bien ce nouveau club. L'ex-pro, Laurent Di Bernardo travaille actuellement sur la composition des équipes premières. Bourges bénéficie pour la circonstance d'une dérogation : celle d'avoir une réserve au plus près de son équipe 1.

En règle générale, il y a deux divisions d'écart. Pour Cheikh Sylla, le club aura deux priorités immédiates :

« réussir la fusion, renforcer et faire monter l'équipe féminine. J'invite tous les Berruyers à nous rejoindre, pour construire ce grand club qui nous permettra peut-être un jour de rejoindre La Berrichonne en Ligue 2 car je suis persuadé que nos amis de Châteauroux vont repartir et vite regagner ce niveau. Vous imaginez un championnat avec La Berri, Bourges et Orléans ? »

LES OLYMPIADES DES QUARTIERS

Bourges à l'heure olympique !

Les Jeux Olympiques approchent. D'abord ceux de Tokyo qui auraient dû se dérouler l'an passé. Puis ceux de Paris en 2024. Bourges a été désigné comme terre des Jeux et aussi comme centre de préparation. La ville entend s'inscrire dans cette dynamique en organisant des Olympiades des quartiers. Il s'agit de proposer aux habitants des animations autour des Jeux Olympiques et Paralympiques dans un esprit festif et convivial, en mettant en place des tournois inter-quartiers. Ceci afin, également, de mobiliser et fédérer les habitants d'un même quartier autour d'un projet commun. Cet événement sera ouvert à tous, petits et grands, sportifs ou non, festif et convivial.



INSCRIPTION SUR WWW.VILLE-BOURGES.FR
JUSQU'AU 28 MAI 2021



Le calendrier des Olympiades de quartiers

- 3 juillet à 11h : traversée de Bourges de la flamme olympique
- 3, 4, 7 et 8 juillet : sélections officielles par quartiers
- 5 et 6 juillet, de 17h à 20h : animations sportives libres et gratuites, place Etienne Dolet
- 9 juillet de 14h à 18h : journée des moins de 12 ans sur le site du stade Alfred Depège
- Samedi 10 et dimanche 11 juillet, de 14h à 18h : demi-finales et finales au complexe Yves du Manoir

Une exposition

En accès libre et gratuit une exposition sera proposée par le CDOS 18 du 19 juin au 3 juillet, hall de l'hôtel de ville.

Addictions

« Associations Addictions France » (Anciennement ANPAA) est une structure associative reconnue d'utilité publique loi 1901, recevant tout public ayant une problématique addictive. Dans le Cher, nous nous situons au 16, boulevard Juranville à Bourges, une antenne est à Vierzon et nous avons des permanences sur l'ensemble du territoire. Nous recevons sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Vous pouvez nous joindre au 02 48 70 79 79.

Livre

L'association « Double cœur » publie un livre-DVD « La Belle Saison 1960-1969, Gabriel Monnet à Bourges » et lance une campagne de souscription qui durera jusqu'au 18 juin prochain. Le point d'orgue de cette campagne, sera la soirée organisée à la mairie le jeudi 1^{er} juillet de 18h à 20h30, avec la participation confirmée de Pascal Ory, historien, membre de l'Académie française.

Le retrait des commandes et la vente sur place seront possibles. Ce sera aussi l'occasion d'une séance de dédicace.

Cercle Généalogique du Haut-Berry

Le siège du CGH-B est fermé aux adhérents à cause du virus, mais le Bureau et les membres continuent à fonctionner par Internet et les projets à se développer. Notamment, le Cercle participe à l'animation organisée par la Ville de Vierzon à l'occasion du Tour de France (Vierzon ville-étape) : une présentation de coureurs locaux, régionaux, voire nationaux comme Meunier, Labertonnière, Dussault, Maréchal ou Bobet, etc... mais également de coureurs qui ont participé aux premiers Tours de France. La biographie succincte, le palmarès, la photo et la généalogie de chaque coureur pourront être consultés. L'exposition sera présentée à Vierzon, au Musée, durant le mois de juin jusqu'au 2 juillet départ de la 7^e étape.

Tél. 02.48.50.53.05/info@genea18.fr

Spectacle

« L'Atelier Théâtre des Gibjongs »

présentera son spectacle "NOËL EN SCÈNE"2020 en juin 2021 à BOURGES

Les comédiens de l'ATG joueront "La Dame de la Lande" lors de deux représentations :

- dimanche 6 juin à 16h au "22 d'Auron", rue Henri Sellier
- dimanche 13 juin à 17h30, à la salle des fêtes d'Asnières-les-Bourges

C'est dans un monde merveilleux et fantastique que l'ATG nous entraîne.

Dans les brumes d'un château en Ecosse, protégé par une dame fantôme, l'arrivée surprise d'un voyageur va bousculer la fête des Highlanders...

Après la création théâtrale de la troupe de jeunes fin mai au Hublot, ce sont les comédiens jeunes et adultes de l'ATG qui restent tous mobilisés en vue de la reprise de



la vie culturelle de Bourges.

Infos : Nadine Larcher - atgbourges@gmail.com - www.atgbourges.com

Brocante Scherzo reportée au 6 juin

Prévue le dimanche 16 mai, la brocante traditionnelle « Scherzo » n'a pas résisté aux mesures COVID et a été annulée par la Préfecture.

Donc nouvelle date qui devrait être la bonne le dimanche 6 juin à la Halle au Blé. La très grande majorité des exposants (une centaine) prévus le 16 mai a bien voulu accepter ce report. Il reste de la place à l'extérieur uniquement...n'attendez pas pour vous inscrire.....3 euros le mètre linéaire

Renseignements et inscriptions : 06 15 43 03 40.



Tournoi européen de kyudo

Le Comité National de Kyudo organise la Coupe d'Europe de kyudo, qui se déroulera au CREPS de Bourges :

jeudi 01 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h : coupe individuelle
vendredi 02 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h : coupe par équipe

(23 pays sont positionnés pour être présents).

Ces événements seront ouverts au public si les conditions sanitaires le permettent.

Le kyudo est la voie de l'arc traditionnel japonais. Assister à un tournoi permet d'en découvrir l'approche sportive, mais également l'élégance, la justesse, l'harmonie qui sont recherchées dans cet art martial.

Si vous désirez plus d'informations sur le kyudo, consultez le site du CNK :

www.kyudo.fr et le site de l'association de Bourges : http://kyudo-bourges.fr/



La cohabitation intergénérationnelle,

ETUDIANTS CHEZ SENIORS, Vivre ensemble pour se sentir moins seuls

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez

- > rester à domicile en toute sécurité
- > avoir des moments de partage privilégiés avec un étudiant
- > être aidé dans votre quotidien par des menus services
- > aider un étudiant qui a des difficultés à se loger ...

... Nous vous proposons de vivre une riche expérience en logeant gratuitement ou économiquement un étudiant en échange de présence et d'entraide dans un esprit de solidarité.

L'association ensemble2générations Bourges assure une sélection, un suivi rigoureux et garantit le respect des mesures barrière nécessaires au contexte sanitaire actuel. Nous désirons, plus que jamais en cette période difficile, poursuivre notre engagement pour assurer une entraide intergénérationnelle rassurante et conviviale.

Pour répondre aux nombreuses demandes d'étudiants en quête de logements à BOURGES, pour la rentrée 2021, l'association recherche DES MAINTENANT des seniors prêts à les accueillir.

Contact : 06 51 34 70 73 ou bourges@ensemble2generations.fr

Site national : www.ensemble2generations.fr

MAJORITÉ

Un Plan Global et plus de moyens pour une police municipale de proximité

Comme tous les Berruyers, Yann Galut, Maire de Bourges et son équipe Municipale, souhaitent une ville bienveillante, sereine et sûre. Avec un plan global et des moyens renforcés pour une Police Municipale de proximité, nous entendons répondre au mieux aux besoins des habitants de Bourges.

Au contact tous les jours avec les Berruyers, la Police Municipale tient un rôle important dans notre ville. Ecoute, dialogue, prévention et protection sont le quotidien de nos agents. En tant qu'acteur de la sécurité publique, la police municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la tranquillité publique, la sécurité publique, et la salubrité publique.

Notre priorité est de mettre en place un plan global avec des moyens renforcés pour une Police Municipale de proximité :

- **en renforçant la prévention** avec plus d'éducateurs de rue, en multipliant les interventions dans les écoles, en améliorant la prévention des violences faites aux femmes, et en mettant en place une brigade de propreté urbaine.
- **en réaffirmant une police municipale de proximité** et une présence au plus près du terrain dans tous les quartiers : avec la rédaction d'une charte du policier, deux antennes de proximité vont également être créées : une dans le quartier du Val d'Auron (à partir du 1er juin), et une seconde dans le quartier des Gibjoncs (à partir du 1er octobre prochain). Celles-ci pourront permettre de réaffirmer le lien entre nos agents et les habitants des Associations de quartiers avec la mise en place du dispositif voisins solidaires et vigilants. Enfin, garante de la tranquillité publique, notre Police Municipale sera désormais quotidiennement au côté des Berruyers avec une présence accrue sur le terrain que ce soit à pieds ou en VTT. En complément de cette

présence physique, la vidéoprotection sera toujours utilisée pour appuyer l'action des services de Police.

- **en repensant et en confortant le lien avec la Police nationale** avec la réécriture et la signature d'une convention entre les deux entités afin de redéfinir et de préciser les rôles de chacun mais également par la participation aux instances et aux actions de prévention.

- **en mobilisant des moyens supplémentaires** pour professionnaliser et améliorer les conditions de travail des policiers municipaux en renforçant les effectifs avec douze postes supplémentaires tout au long du mandat (3 agents ont déjà été recrutés). En complément, du matériel et des équipements supplémentaires seront déployés pour permettre à nos agents d'intervenir en toute sécurité pour eux et les concitoyens. En parallèle, l'accent sera porté sur la formation de notre Police Municipale pour leur permettre de maintenir au plus haut niveau leur professionnalisme et de renforcer leurs compétences.

Cette Police municipale de prévention et de proximité, nous la souhaitons proche des citoyens, respectée parce que respectueuse des codes de procédure et de déontologie, en maîtrise de sa communication avec les usagers, et garante d'un usage proportionné de la force, lorsque les situations l'exigent.

Pour la Majorité municipale,

**Mustapha MOUSALLI, Maire-Adjoint délégué à la Sécurité,
à l'Hygiène, à la Propreté Urbaine**

OPPOSITION

PROPRETE

La propreté de notre ville est prioritaire et incontournable. C'est un enjeu de qualité de vie au quotidien, un enjeu pour son attractivité, un enjeu de santé et de civisme partagé. Bourges, qui a un potentiel incomparable avec son centre-ville historique, son histoire, ses nombreux joyaux, doit se doter d'un véritable plan de lutte contre la saleté. Bourges aura alors tous les atouts pour devenir enfin une grande ville touristique.

Trop de zones sont abandonnées au niveau de la propreté. Citons par exemple Cujas, Saint Bonnet, la Gare, la rue Édouard Vaillant, ou encore les poubelles débordantes autour du lac d'Auron.

Les déjections canines sont aussi un fléau. Nous suggérons l'installation sans délai de « caniparcs », tout en étant favorables à la verbalisation face à ce manque de civisme. Notre proposition de mise en place d'une brigade de propreté urbaine (partagée par le candidat Yann GALUT) devrait être une réalité à ce jour.

Quant aux poubelles publiques, nous rappelons là encore notre proposition : les équiper grâce aux nouvelles technologies, de telle sorte que les agents passent uniquement, et surtout, lorsque c'est nécessaire.

L'attractivité de notre ville passe aussi par sa propreté !

Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com- 07 49 19 47 06

Temps partiel ou temps plein ?

Le maire de Bourges se présente comme un maire à temps plein. Egalement conseiller départemental à temps plein et vice-président de l'agglomération à temps plein, il est à nouveau candidat aux élections départementales... Dans l'esprit de la loi qui a fixé le montant maximal des indemnités publiques à 8 434,85 euros, il s'agissait de fixer un plafond non de donner un objectif à atteindre, même si c'est ce qui se réalise ici...

Elisabeth Pol-Ludwig Speter-Lejeune

Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

Alors que tous nos commerces et acteurs du Cœur de Ville devraient avoir une attention particulière de la part de la Mairie en cette période de reprise d'activité, et bien c'est tout le contraire qui est fait.

Quelle était l'urgence de mettre en place un nouveau sens de circulation, dont nous pouvons douter de l'efficacité, alors que la raison aurait dû conduire l'équipe municipale à faciliter l'accès au centre-ville pour retrouver un flux indispensable à l'activité économique. Le Cœur de ville n'est pas un musée, c'est un lieu de vie, de rencontre et de passage.

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr



BORIS VEDEL, À LA TÊTE DU PDB

Depuis six ans, il est aux commandes du Printemps de Bourges. Le 22 juin, Boris Vedel ouvrira une 45^e édition du PDB revisitée. Rencontre.

Non, il n'a jamais voulu être une bête de scène. Lui, ce qui l'intéressait était de l'autre côté du décor. « *Mon entourage n'avait rien à voir avec le milieu artistique, confie le directeur du Printemps de Bourges, mais très jeune, j'allais à des concerts et j'étais totalement intrigué et fasciné par ce qui se passait derrière la scène.* » Son premier live, justement, Boris Vedel s'en souvient très bien. Il a quinze ans et face à lui, le groupe rock brestois Les Locataires, fait des siennes. Le jeune Vedel va confirmer sa passion avec des productions de concerts via son association, comme dans la mythique salle l'Ubu, à Rennes. « *Après mes études de commerce, j'ai décidé de monter à Paris où j'ai fait un premier stage dans un département qui dépendait du Ministère des affaires étrangères pour l'export de la musique française, les choses se sont ensuite naturellement enchaînées avec des postes dans des labels et des maisons de disques.* »

« La mission était trop belle pour la refuser ! »

En tant que professionnel, pendant quinze ans, Boris Vedel vient régulièrement au Printemps de Bourges pour voir ce qui se fait de mieux en matière de scène musicale du moment et assister à l'émergence des talents nouveaux. La passion pour le live et les artistes continuent de l'animer. Alors quand on lui propose le poste de directeur général du festival berruyer – en l'occurrence Gérard Pont, nouveau propriétaire du PDB et Daniel Colling, le fondateur du festival – il accepte, simplement. « *Sur le principe, j'ai dû hésiter deux minutes, mais la mission était trop belle pour la refuser !* » Depuis, il dirige, avec le concours d'une dizaine de collaborateurs, le premier rendez-vous musical programmé sur le calendrier des festivaliers.

Avec le recul, il reconnaît avoir eu besoin d'un temps d'adaptation de trois années

pour comprendre la méthodologie de l'évènement. « *Le Printemps de Bourges est un gros navire avec une machinerie complexe, et moi qui dans ma précédente expérience professionnelle, avais l'habitude de fonctionner à l'instinct et à l'intuition, j'ai dû aborder les choses autrement.* »

Jamais découragé

Ainsi, le PDB va lui apprendre la rigueur et la patience, l'anticipation et un certain sens de la prévision... Des qualités durement éprouvées depuis quelques mois maintenant avec l'apparition du fameux virus ! « *Après l'annulation en 2020, nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés, changements, reculs pour cette édition 2021, dont le report en juin mais, au final, nous sommes parvenus à créer un événement qui répond à toutes nos envies, aux attentes du plus grand nombre et dont nous sommes fiers, en dépit des contraintes sanitaires et matérielles.* »

Pendant tout ce temps de préparation, le « boss » a-t-il connu le découragement ? « *Parfois, il y a eu des moments de frustration, d'énervement, de colère, mais non, pas de découragement... Et puis, il est bon de relativiser car le dramatique de cette période, c'est tout de même la maladie ou la perte d'un proche !* » Le mardi 22 juin, à quarante-et-un ans, Boris Vedel entamera une nouvelle traversée avec son sixième PDB. Un rendez-vous certes revisité, mais qui suit toujours sa ligne : inviter à la découverte artistique, à l'expérimentation culturelle, au dialogue citoyen et créer un moment de fête, de partage, d'intégration et de communion. Après les jours de « résistance », à l'horizon, ceux d'une certaine liberté retrouvée.

LES DATES CLÉS

- Septembre 2000 : poste au bureau Export de la musique française (Ministère des affaires étrangères)
- 3 avril 2001 : responsable « artistes internationaux » chez Virgin Record
- 1^{er} octobre 2009 : direction chez Naïve
- Février 2012 : direction chez Morgane Events
- Juillet 2015 : directeur général du Printemps de Bourges

LE PRINTEMPS DE
BOURGES
CRÉDIT MUTUEL

